

Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review
Band: 1 (1893)
Heft: 3

Artikel: Du rapprochement entre les anciens-catholiques et les orthodoxes d'orient
Autor: Kiréeff, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-403263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DU RAPPROCHEMENT ENTRE LES ANCIENS-CATHOLIQUES ET LES ORTHODOXES D'ORIENT.¹

Les rapports entre nous et les anciens-catholiques ont plus de vingt ans de date. Ils remontent presque au début même de leur mouvement (1871). Rappelons quelques faits. On sait que les Jésuites, maîtres absolus au Vatican, préparèrent leur succès de longue main. On travailla l'opinion, on prépara les esprits, on lança des ballons d'essai: la déclaration du dogme de l'immaculée-conception, la publication du Syllabus, etc. Pourtant, les Jésuites, quoique bien armés, eurent à lutter, et ne purent vaincre sans peine leurs adversaires, qui au début ont eu l'air de vouloir défendre la bonne cause d'une façon sérieuse et énergique. Ces adversaires n'étaient pas nombreux, il est vrai, mais c'étaient des hommes influents, connus pour leur science; citons, entre autres, Maret, Dupanloup, Hefele, Strossmayr. De plus, par le nombre et la culture de leurs ouailles, ils étaient infiniment plus importants que la plupart des évêques de la majorité, qui faisaient cause commune avec les Jésuites.

On sait que les évêques, appelés au concile, doivent témoigner de la foi de leurs fidèles, en l'affirmant exactement; qu'ils ne sont pas appelés pour inventer des dogmes, ni pour légiférer à la mode des parlements, qu'ils sont *non auctores, sed testes fidei*. Or, beaucoup de représentants de la majorité au concile de 1870 n'avaient pas même de diocèses, n'étaient que des évêques *in partibus infidelium*. Que valaient donc leurs témoignages? Aussi beaucoup de gens, tant en Alle-

¹ Extrait (traduit du russe) d'une étude du général Kiréeff.

magne qu'en France, espéraient que le concile ne se déciderait pas à proclamer le dogme de l'infaillibilité du Pape. On espérait qu'une minorité imposante protesterait assez énergiquement pour enrayer le mouvement. On sait que cet espoir fut cruellement déçu. Ceux des évêques qui, avant et même pendant le concile, répétaient que leur conscience de chrétiens ne leur permettrait jamais de dire « *placet* », de donner leur consentement au dogme de l'infaillibilité, se bornèrent à quelques discours, à des supplications. Quelques-uns prirent honteusement la fuite ! Ce fut tout !! Peu à peu ils se soumirent tous !

En Allemagne on ne s'attendait pas à une fin aussi piteuse. On comptait surtout sur Hefele, le savant auteur de l'*Histoire des conciles*, où, tout en reconnaissant l'autorité du Pape, en l'exagérant même, il n'annulait pourtant pas celle de l'Eglise. En se rendant à Rome au concile, Hefele disait : « Ich bin ein Katholik, aber kein Römling. » Je le tiens de quelqu'un à qui il le répéta. Hélas ! il prouva qu'il était précisément le contraire, qu'il était : Ein Römling, aber kein Katholik. On comptait aussi sur Strossmayr et sur beaucoup d'autres. Eh bien, peu à peu tous ces nobles représentants de la « conscience chrétienne » s'inclinèrent et rampèrent du côté des Jésuites, du côté de la majorité, abandonnant leurs troupeaux et couvrant leur trahison les uns par « la crainte de semer la discorde dans l'Eglise du Christ », les autres « par celle d'affliger le Saint-Père ». Ces hommes si pieux trouvaient, paraît-il, que l'unité extérieure et factice de l'Eglise était plus importante que la pureté de son enseignement ; que mécontenter, affliger le Christ, n'était rien, mais qu'il était criminel d'affliger le Pape !

Les évêques français ne firent pas mieux. Les ouailles de ces pasteurs infidèles, ayant perdu tout espoir d'être soutenues par leurs préposés, par ceux qui auraient *dû* protester contre le dogme insensé de 1870, furent donc forcées de défendre elles-mêmes leur liberté, leur foi et leur conscience. Ces fidèles courageux choisirent des représentants parmi des savants, tant laïques qu'ecclésiastiques, et s'organisèrent d'abord en communes, puis en paroisses et enfin en diocèses.

Telle fut en deux mots l'origine de l'Eglise ancienne-catholique. A peine organisés, avant même d'avoir des évêques,

les anciens-catholiques, par l'organe de leurs illustres représentants, exprimèrent le désir d'entrer en rapports avec les orthodoxes d'Orient; ils émirent le vœu et l'espoir d'arriver, avec l'aide de Dieu, à reconstituer l'unité de l'Eglise indivise des huit premiers siècles.

Voilà un projet bien hardi et bien insensé, me dira-t-on; il est en disproportion avec les forces dont on dispose; il est impossible!

Et pourquoi? Le grand schisme fut le résultat de l'orgueil romain, entraînant avec lui tout l'Occident. Pourquoi l'ancien-catholicisme, constitué en Eglise, en une Eglise reconnue par tout l'Orient,¹ ne ramènerait-il pas à l'antique vérité tout l'Occident? Pourquoi l'Occident, qui maintenant peut voir si clairement le résultat logique de ses erreurs (car le dernier dogme de 1870 est la conséquence logique des erreurs premières), pourquoi, dis-je, ne se rétracterait-il pas? Est-ce un déshonneur? Bien loin de là, ce serait une grande gloire! Pourquoi ne pas revenir à l'ancien enseignement? Pourquoi ne pas rétablir l'ancienne unité? Pourquoi continuer une lutte fratricide et injuste? Pourquoi ne pas rétablir la concorde?

Et ce serait la concorde universelle; car les protestants et les anglicans finiraient, bien certainement, par se joindre à ce grand mouvement de concentration dogmatique... Mais ceci est l'avenir. En attendant, nous avons devant nous le fait si important du rétablissement, sur une petite échelle il est vrai, d'une Eglise orthodoxe dans le domaine du patriarcat romain, d'une Eglise qui cherche à se rapprocher de nous. Pouvons-nous, avons-nous le droit de rester indifférents devant une question aussi sérieuse? Pouvons-nous nous taire, en présence de cet appel? Pouvons-nous l'ignorer? *Non certainement*. Rester dans l'inaction, ce serait signer notre déchéance!

Tant que le mouvement ancien-catholique était incertain, tant que sa direction et ses bases n'étaient pas absolument définies, notre Eglise devait user d'une grande prudence; elle devait temporiser, pour voir si ce mouvement avait en lui-

¹ On comprend que la reconnaissance officielle de l'Eglise ancienne-catholique comme Eglise-sœur orthodoxe occidentale, ne pourra se faire que du commun accord de toutes les Eglises autocéphales orthodoxes de l'Orient. Cet accord d'ailleurs ne sera pas difficile à obtenir, je suppose; il dépendra plus encore des anciens-catholiques eux-mêmes que de nous.

même un principe de vitalité sérieuse, si ce n'était pas un feu de paille. Avant d'agir elle-même, elle laissa agir les forces privées, non officielles. C'est en 1872 qu'on fonda à Pétersbourg une société théologique, la *Société des amis de l'instruction religieuse*, dont le but principal était de se mettre en rapports avec les représentants de l'ancien-catholicisme, de comprendre son vrai caractère, sa portée, le but auquel il tend. Maintenant, ces questions sont résolues; la position est absolument claire et notre Eglise même peut s'avancer, peut prendre position vis-à-vis de l'ancien-catholicisme. C'est ce qu'elle fait; la nomination d'une commission de théologiens devant étudier la doctrine de l'ancien-catholicisme est un pas dans cette voie.

Je me permets d'affirmer, que nous, orthodoxes orientaux, nous pouvons considérer le dogme de l'Eglise ancienne-catholique comme parfaitement orthodoxe,¹ et sa hiérarchie comme absolument valide; mais, en dehors de ces deux questions capitales, auxquelles je reviendrai plus tard, il y en a d'autres relatives au canon, à l'organisation de la vie de l'Eglise, à certains points de vue théologiques, qui peuvent, à un certain degré, se rapporter à l'intelligence du dogme, etc.; tout cela demande une étude. Puis, il y a à voir comment l'Eglise ancienne-catholique saura s'affranchir, extérieurement, des éléments hétérogènes, exagérés, inutiles, qui peuvent entraver son développement, éléments qui accompagnent toujours toute réforme et toute révolution, tant politique que religieuse. De plus, dans le sein même de toute réforme, il y a des gens qui trouvent que l'on va trop lentement, d'autres que l'on va trop vite; il y a toujours les ultra-progressistes et les ultra-conservateurs. C'était le cas avec le mouvement hussite; ce fut, un siècle plus tard, le cas avec le protestantisme: Melanchthon trouvait que Luther allait trop vite et trop loin; Carlstadt, au contraire, trouvait qu'il s'arrêtait à mi-chemin et l'accusait de lenteur.

Il en est de même de l'ancien-catholicisme: des éléments divers et contradictoires viennent se grouper *autour de lui*, et obscurcir, jusqu'à un certain point, sa doctrine, qu'ils pré-

¹ Je crois que tout orthodoxe pourrait, par exemple, signer des deux mains le catéchisme en usage chez les anciens-catholiques de la Suisse.

sentent, sans aucun droit, comme conforme à la leur. Il faudra qu'il les écarte. D'ailleurs, il est permis de supposer que ces éléments excessifs (dans l'un ou l'autre sens) se détacheront d'eux-mêmes, dès que la position des anciens-catholiques sera mieux comprise par toutes les autres Eglises.

Avant de toucher la question du dogme, je dois m'arrêter à celle, non moins importante, de la hiérarchie. L'Eglise ancienne-catholique possède-t-elle une hiérarchie absolument régulière? Les opinions peuvent varier sur ce point, et varient effectivement.¹ Plusieurs se demandent: 1° Quelle est exactement la position de l'Eglise d'Utrecht, qui a transmis aux anciens-catholiques l'ordination apostolique? et 2° peut-on reconnaître la validité d'une ordination faite par un seul évêque?

1. L'Eglise d'Utrecht est-elle constituée elle-même d'une façon canoniquement régulière? De quoi l'accuse Rome? Pourquoi la curie romaine lui a-t-elle fait une guerre si acharnée? L'histoire prouve que ces persécutions sont dues non pas à des divergences en matière de dogme, mais bien aux intrigues des Jésuites, qui prenaient ombrage de l'indépendance de la petite mais brave Eglise d'Utrecht. A cette époque (la fin du XVII^e et le commencement du XVIII^e siècle), la Compagnie de Jésus était à l'apogée de sa puissance. Elle avait déclaré la guerre à tout ce qui ne voulait pas se plier à ses lois, et cette guerre fut, pendant deux siècles, une série de succès. Le protestantisme fut écrasé en Lithuanie et affaibli en Hongrie. Les Jésuites étaient maîtres de l'Espagne et de l'Autriche. La Pologne était devenue leur citadelle (ce fut sa perte). Le pape Clément XI était leur jouet, Louis XIV lui-même un outil entre les mains du Père La Chaise... Ce fut à cette époque qu'ils se butèrent contre l'opposition d'Utrecht. Nous ne saurions entrer ici dans l'historique de cette lutte entre Rome et Utrecht. Il est démontré que pour Rome et les Jésuites il ne s'agissait que d'une question de puissance, et nullement d'une question de doctrine; celle-ci n'était qu'un prétexte, un masque.

En travaillant dans la bibliothèque de Stuttgart, j'eus l'occasion de lire un ouvrage, dont l'auteur ne saurait être accusé

¹ *Note de la rédaction*. Nous ferons remarquer que les déductions auxquelles est arrivé M. Kiréeff sont fortement appuyées par celles qui se trouvent dans la brochure de M. le professeur de l'académie de Moscou, M. Sokoloff, dont nous avons donné précédemment un si intéressant extrait.

d'indulgence pour les ennemis de Rome: *Storia delle Rivoluzioni della chiesa d'Utrecht*, dal Conte Mozzi, Venezia 1787. Quel est le grand, le principal chef d'accusation de Mozzi contre l'Eglise d'Utrecht? Elle ne veut pas *reconnaître l'autorité de Rome*, elle ne veut pas *se soumettre*. « Sono refrattarii », dit-il; *et surtout elle a voulu chasser les Jésuites!* « Ottenero in fatti, che fussero sbanditi i Gesuiti! » Voilà la grande, la vraie raison de la lutte.

2. Quant aux évêques des anciens-catholiques, ils furent sacrés par un seul évêque, et non par trois, comme le veut le canon d'Orient. D'abord, il faut faire remarquer que les Eglises orientales reconnaissent sans aucune difficulté la consécration de l'Eglise catholique romaine, à tous les degrés. L'Orient reçoit les prêtres et les évêques romains, sans les soumettre à une nouvelle imposition des mains. C'est donc une preuve qu'il reconnaît la *validité* de la consécration romaine; or, selon le canon romain, la consécration accomplie par un seul évêque est non seulement valide, mais encore licite. Si donc MM. Reinkens et Herzog sont sacrés *validement* et *licitement* au point de vue romain (*que nous admettons*), quelle raison aurions-nous de ne pas admettre au moins la complète *validité* de ces consécrationes? Selon le canon oriental, la consécration d'un évêque doit s'effectuer par trois évêques; mais en Orient même, ce nombre n'est pas absolu; l'acte consécratoire, le sacrement, est accompli par un seul évêque; les autres n'en sont que les témoins (*testes*); c'est ce qui explique les variations dans le nombre des évêques. La circulaire des patriarches d'Orient (de 1723) citée dans le n° 2 de la *Revue*, dit « deux ou trois évêques »; le concile d'Arles, sept. Primitivement (concile de Nicée), tous les évêques de la province assistaient à la consécration; Grégoire le Grand admet la validité de la consécration par un seul, Léon XII (bulle *Impensa*) aussi. Si donc la consécration de MM. Reinkens et Herzog peut paraître à quelques-uns illicite, elle ne saurait *en aucune façon* être considérée comme *non valide*; or, pour le moment, c'est tout ce qu'il nous faut.

Passons à la question dogmatique. Quelles sont les divergences dogmatiques entre nous et les anciens-catholiques?

Je n'en vois pas.

C'est, me dira-t-on, une façon bien élémentaire de résoudre une question aussi sérieuse, aussi profonde; *et pourtant je la maintiens*. Je me fais fort de maintenir ma thèse, pourvu que l'on ne confonde pas deux choses très différentes: *le dogme* et *la spéculation théologique*, celle-ci ne devant servir qu'à rendre le dogme plus clair et plus compréhensible.

Avant d'entrer dans les détails de la question, je m'empresse de dire que, quelque grand que soit notre désir de voir la réunion des Eglises, quelque chère que nous soit cette idée, jamais nous ne consentirons à acheter cette réunion au prix du sacrifice d'un dogme, d'une vérité dogmatique, et cela par une raison bien simple, c'est que la vérité est au-dessus de nous; ce n'est pas elle qui nous appartient, c'est au contraire *nous qui lui appartenons!* Mais heureusement nous n'en sommes pas là, personne ne songe à nous demander la moindre concession dans ce sens

La Société des amis de l'instruction religieuse qui s'organisa en 1872, à Pétersbourg, dans le but (selon l'expression du St-Synode qui la confirma) « de soutenir les amis de l'orthodoxie à l'étranger », se mit immédiatement en rapports directs avec les anciens-catholiques, qui, eux aussi, nous manifestèrent le désir d'entrer en pourparlers avec nous, afin d'étudier les questions qui divisent les Eglises d'Orient et d'Occident. En réponse à ce vœu (qui nous fut communiqué dès 1872), la Société des amis de l'instruction religieuse nomma une commission spéciale de théologiens, composée de membres dont personne ne pouvait nier la compétence. Les anciens-catholiques, de leur côté, élurent MM. Langen, Knoodt et Reusch. Je fus chargé par la Société (dont j'étais secrétaire) d'écrire une lettre à M. Langen, lettre où, conformément aux instructions de cette commission, je lui disais : « Les deux tentatives les plus sérieuses, faites dans le but de la réunion des Eglises, celle de Lyon et de Florence, n'eurent pas de résultat, parce que le vrai but qu'on avait en vue était un but politique; on faisait de la religion une arme politique. Actuellement, cela n'est plus le cas, certainement! Le but que nous avons en vue est exclusivement religieux, et nous avons l'espoir d'assister à la résurrection d'une Eglise orthodoxe occidentale, identique, comme dogme, à la nôtre, et qui, *eo ipso*, serait *une* avec la nôtre. Chacune de ces Eglises conserverait

ses particularités locales, traditionnelles, répondant à son caractère national, pourtant sans altérer l'unité dogmatique; ni contredire l'enseignement de l'Eglise universelle.

Toute idée d'union dans le sens ultramontain, sous une suprématie quelconque, excepté celle de Jésus-Christ, est d'avance et absolument écartée.» Cette union, disait encore la lettre rédigée en allemand, «*wære keine Verschmelzung dieser Kirchen, aber auch kein zweckloser Vertrag zwischen ihnen*».

Ceux qui ont suivi nos discussions et nos conférences, savent que nous arrivâmes à nous entendre sur la presque totalité des questions qui nous séparaient. Depuis, nous avons fait encore du chemin et nous pouvons dire, maintenant, que, au point de vue du dogme, des *necessaria*, nous nous trouvons sur un terrain absolument identique.

Je ne prétends pas que cette identité de dogme soit suffisante pour procéder immédiatement à un acte de réunion; il y a encore, comme je l'ai dit plus haut, beaucoup à faire, il y a à « déblayer » beaucoup de questions secondaires; il faut que la vie extérieure de l'Eglise ne soit pas en contradiction avec sa vie intérieure; tout cela est absolument vrai, mais cela n'infirmes pas ce que j'affirme, à savoir, que nous sommes, au point de vue du dogme, sur un terrain absolument identique, pourvu que l'on ne confonde pas les questions dogmatiques avec celles qui sont du domaine de la spéculation théologique et qui sont ardues même pour des gens du métier, pour des théologiens. Peut-on raisonnablement exiger que tout le monde comprenne ces questions théologiques d'une seule et même façon? Ne faudrait-il pas, au contraire, les élaguer de la discussion, les abandonner aux savants, et s'en tenir aux questions les plus indispensables, celles qui se trouvent dans nos catéchismes, et qui pourtant suffisent à notre salut? J'admets parfaitement le désir, la nécessité même d'approfondir les mystères de la religion. La théologie est tout aussi nécessaire à l'homme pensant que la philosophie; mais peut-on exiger de tous ceux qui s'occupent de questions théologiques ou philosophiques, qu'ils arrivent à des déductions non seulement également profondes, mais encore identiques? L'identité dans les idées sur les dogmes n'est possible que si l'on se borne à ce qui est indispensable pour le salut, aux «*necessaria*», à ce qui, comme je le disais plus haut, se trouve dans le catéchisme.

Ce qui est en dehors des *necessaria* devrait être laissé à la libre spéculation, comme étant du domaine de la théologie et comme étant entièrement libre, à condition, certainement, que cette liberté ne menât pas à des théories contraires aux vérités élémentaires enseignées dans le catéchisme.¹

Nous aurions dû, dans nos pourparlers avec les anciens-catholiques, nous borner à une identité dans les *dogmes*, ainsi que dans les canons et le rituel qui sont *organiquement* liés à ces dogmes. Il serait vraiment malheureux si nous confondions le dogme avec la spéculation théologique, choses différentes et quant à leurs sources, et quant à leur importance, et quant à leur méthode. Effectivement, la *source du dogme est en Dieu*, dans sa révélation, dans sa parole, à laquelle l'Eglise a rendu témoignage dans les décisions dogmatiques des conciles œcuméniques. Le *source de la théologie est dans les savants*. J'ai eu maintes fois l'occasion d'affirmer mon respect pour les vrais représentants de la science, et je puis m'exprimer avec franchise sur ses faux représentants, sur quelques-uns d'entre eux qui, imitant le pape, veulent qu'on respecte leurs opinions comme des dogmes infailibles, et que Goethe a si bien définis en deux lignes :

« Der Herr Professor ist eine Person !

« Gott ist keine. »

L'importance du dogme est absolue, tandis que *celle de la spéculation théologique est relative* ; celle-ci ne peut servir qu'à élucider, à éclairer le dogme, et à le mettre par là plus à la portée de l'homme.

Enfin leur *méthode* est aussi toute différente. Le dogme ne peut être que constaté ; l'investigation, pour le dogme, se borne à voir si telle ou telle thèse, telle doctrine, se trouve parmi les dogmes qui ont été professés par l'Eglise indivise, ou non. La spéculation théologique, au contraire, comme toute spéculation scientifique, est absolument libre ; elle ne dépend que de la force et de la direction d'esprit de celui qui s'y livre, et n'est en aucune façon obligatoire.

¹ Nous avons vu, dans le remarquable article de M. l'évêque Herzog sur nos catéchismes (N° II de la *Revue*), combien nous sommes rapprochés, et combien une entente est possible.

Exiger pour la spéculation théologique la même importance que pour le dogme, serait précisément tomber dans l'erreur de Rome et des papistes. Effectivement, Rome est parvenue à fonder sa monarchie absolue, en confondant le dogme avec la théologie et surtout avec la jurisprudence. Elle a, pendant des siècles, développé et affermi ses thèses qui n'avaient rien de commun avec le dogme, et a fini par leur donner (aux yeux de ses sujets) une valeur absolue, obligatoire; et maintenant, par un étrange revirement d'idée, Rome est obligée de cristalliser, de stériliser sa science, sa théologie, en rendant obligatoire la théologie de Thomas d'Aquin, et cela, au moment où ses erreurs, basées sur l'aveugle confiance qu'il mettait dans Pseudo-Isidor et Gratien, se manifestent de plus en plus.

Dans le *Schema quæstionum controversarum* que la Société des amis de l'instruction religieuse de St-Pétersbourg avait envoyé aux anciens-catholiques, nous avons indiqué, comme différences dogmatiques, la *suprématie* du pape (transformée en *infaillibilité*); le *Filioque*; l'*immaculée-conception* et la doctrine relative à l'état des âmes après la mort (*les indulgences*). Ces différences *dogmatiques* n'existent plus. Le *filioque*, qui, au début, semblait offrir des difficultés de forme, a été élagué du catéchisme des anciens-catholiques de la Suisse, et, au congrès de Lucerne, nous avons eu la joie d'entendre réciter le symbole *authentique* de Nicée-Constantinople. C'était effectivement une grande joie! Ce symbole, récité dans sa forme primitive, était comme le précurseur d'une paix universelle!

J'ai dit plus haut que le *filioque*, comme dogme, avait cessé d'exister dans la doctrine de l'ancien-catholicisme. C'est effectivement le cas; à nos premières conférences, les anciens-catholiques statuèrent que le *filioque* avait été introduit dans le symbole d'une façon illégale et qu'il ne pouvait être admis qu'à titre d'opinion privée, non obligatoire; en d'autres termes, que ce prétendu « dogme » avait cessé d'exister pour leur Eglise. Depuis, la question a fait du chemin, et, chose curieuse, non seulement en Europe, mais encore en Amérique, beaucoup de savants prélats appartenant à l'Eglise anglicane d'Amérique admettent déjà qu'on ferait bien d'élaguer le *filioque*; si je ne me trompe, en Angleterre aussi, cette manière de voir

gagne du terrain.¹ Tant mieux; car ce serait un grand pas de fait, dans la direction de l'Union, entre nous, Orientaux, et la savante Eglise Anglicane, dont une fraction importante nous est si sympathique!

Quelques personnes, parmi les anciens-catholiques, supposent qu'il aurait mieux valu attendre la décision d'un concile œcuménique pour éliminer le *filioque* du symbole; cela me paraît être un point de vue difficile à défendre. Le *filioque* a été introduit dans le symbole non seulement *sans l'autorisation d'un concile œcuménique*, mais encore *contre l'avis d'un concile œcuménique*; par conséquent, il n'y a nulle nécessité de recourir à une nouvelle décision dans le même sens. Quand une loi a été enfreinte, a-t-on besoin de légiférer de nouveau pour remettre cette loi en vigueur? Non, il suffit de réparer le tort provenant de l'infraction; voilà tout!

Mais, me dira-t-on, le *filioque*, expliqué d'une certaine façon qui éloignerait, élaguerait toute idée de participation du Fils dans la *procession* du St-Esprit et qui ne se rapporterait qu'à un certain mode de *mission* (à préciser par les théologiens) du Saint Esprit par le Fils, le *filioque* ainsi expliqué ne devrait pas rencontrer d'obstacle de la part des Orientaux. Non certes, mais dans ce cas il ne serait que l'expression de l'une des différentes opinions privées que l'on pourrait émettre sur ce sujet; dès lors, il n'aurait aucun caractère obligatoire, et sa place, par conséquent, serait, *non pas dans le symbole*, dont chaque parole, chaque syllabe, a un caractère obligatoire, *mais bien dans un livre de théologie*, dont on accepterait ou rejetterait à volonté les différentes thèses, selon leur degré

¹ Je m'en réfère, sur ce point, à l'ouvrage du savant G. B. Howard: «*Shism between the Oriental and Western Churches*». L'auteur dit entre autres choses: «Il est incontestable, que le credo de Nicée, élargi à Constantinople et ratifié à Ephèse et à Chalcédoine, n'avait pas le «*filioque*»; et que, sans cette addition, il a été déclaré comme étant un enseignement parfait concernant le mystère de la sainte Trinité . . . Les termes qui ont satisfait les conciles œcuméniques, devraient nous suffire aussi. Quel que soit le sens profond et mystérieux inclus dans les paroles «qui procède du Père», nous professons, en les répétant, la vérité! En proposant d'élaguer sans aucune condition le «*filioque*» du symbole, du credo d'Athanase et de la Litanie, je ne demande nullement que l'on abandonne la vérité; je ne demande pas que l'on adopte quelque nouveauté hardie, quelque impiété, je demande seulement que l'on retourne à l'ancien et sage langage de l'Eglise.»

de force scientifique ou persuasive. Il me semble qu'il serait difficile de trouver un défaut dans ce raisonnement.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, je me permettrai, en mon nom personnel et sous ma responsabilité personnelle, tout en me rendant compte des difficultés qu'a un théologien autodidacte à traiter ces graves questions (n'ont-elles pas divisé le monde chrétien pendant des siècles?!), je me permettrai, dis-je, de proposer, sinon une solution du problème, du moins l'une des façons de le poser. De quoi s'agit-il en effet? De tâcher d'expliquer le rapport qui existe entre le fait de l'envoi, de la *mission* du Saint Esprit par le Fils et la *nature* du Fils *qui envoie le Saint Esprit*. L'idée de ce rapport, de cette relation, a été rendue, *très incorrectement*, par les mots «*filioque*». Quelle pourrait donc être l'idée de ce rapport? Remarquons d'abord que, si les actes de l'homme sont bornés par le temps et l'espace — nous ne pouvons effectivement pas nous représenter les actes de l'homme autrement que dans ces limites, — nous ne pouvons pas appliquer ces conditions, ces limites, aux actes d'un être infini, qui précisément n'a aucune limite ni dans le temps, ni dans l'espace, d'un être qui est absolu et éternel. Ceci étant admis, nous devons admettre aussi que toutes les facultés, les propriétés des personnes de la Trinité, ont de tout temps été les mêmes; qu'elles ont toujours été identiques à elles-mêmes. Il n'y a jamais eu de temps, dit S. Jean Damascène, où la Parole (le Fils) manquait au Père et le Saint Esprit au Fils. Nous ne pouvons donc pas nous imaginer les forces, les propriétés, les rapports des saintes Hypostases comme étant différents d'une époque à une autre. Un homme peut acquérir une force ou un don qu'il n'a pas possédés auparavant, qui lui faisaient défaut; mais évidemment cela ne saurait être affirmé des personnes de la Sainte Trinité. Si donc le Sauveur, peu de temps avant son ascension, a envoyé dans le monde le Saint Esprit, il est évident que la faculté, la propriété d'effectuer cette mission devait lui appartenir de tout temps, *lui être immanente*. Il me semble que cette explication du *filioque* serait parfaitement admissible, et ne serait pas en contradiction avec la façon de voir de l'Eglise ancienne; il me semble aussi qu'une explication allant au delà, dans le sens romain, ou bien contiendrait une contradiction avec elle-même, ou bien serait en contradiction avec la doctrine orthodoxe; qu'elle

aurait le caractère, le sens d'un double principe de la divinité, ce que les Occidentaux eux-mêmes n'ont jamais professé.

Quoi qu'il en soit de cette explication, il me semble que, *en vue des résultats acquis dans la sphère du dogme*, nous sommes bien près de la réalisation de nos vœux. Certaines gens « pratiques » disent que, pour qu'une entente, et plus tard une union, soient possibles, il faut qu'au fond de cette entente et de cette union, il y ait un intérêt sérieux pour les deux parties. Quel est-il dans ce cas ? demande-t-on. Posée à ce point de vue si extrêmement « fin de siècle », la question serait certainement compromise ! Que peuvent nous donner les anciens-catholiques si peu nombreux, si méchamment attaqués de toutes parts, sinon leur amour et leur science ? Que pouvons-nous, nous Orientaux, leur offrir ? Quel avantage selon le monde ? Aucun, sinon notre amour et une place parmi nous, parmi les Eglises orthodoxes autonomes. Chercher autre chose, compter sur autre chose, serait certainement une erreur. Mais on ne pose pas une question religieuse comme une question d'intérêt matériel ; on ne traite pas l'union des Eglises comme on fait un traité de commerce. Si même, ce qui n'est pas le cas, on devait douter du succès de la cause ancienne-catholique, si même c'était une cause perdue, elle n'en aurait pas moins toutes nos sympathies, et nous sommes prêts à nous appliquer le vers de Lucain :

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Mais heureusement, nous n'en sommes pas du tout là. Le bon droit, la vérité sont du côté des anciens-catholiques ; espérons qu'ils continueront à marcher dans la même voie ; que, s'ils doivent encore faire quelques pas non seulement vers l'ancien dogme (qu'ils ont atteint, il me semble), mais encore vers l'organisation canonique de l'ancienne Eglise indivise, *ils les feront*, et que nous aurons la joie d'enregistrer la venue, parmi nous, d'une nouvelle Eglise-sœur orthodoxe occidentale.

J'entends, parfois, parler de nos *droits* dans cette question ; il faut s'entendre. Notre rôle à nous, orthodoxes d'Orient, ne consiste pas du tout dans une affirmation de nos droits, dans la recherche de nos avantages, mais bien dans l'accomplissement de notre devoir ; si nous voyons une Eglise rompre avec son passé, revenir et au dogme et au canon de l'ancienne Eglise, redevenir par là même *orthodoxe occidentale*, nous de-

vons lui accorder toutes nos sympathies et lui donner tout notre appui moral. *Tel est notre devoir*. Or, si nous pouvons ne pas insister sur des *droits*, ne pas en profiter (ils nous appartiennent), nous ne pouvons pas ne pas remplir nos *devoirs* (car c'est nous qui leur appartenons).

En terminant cet article, je crois bien faire d'ajouter ce qui suit. Il ne s'agit nullement, pour notre Eglise, de sommer les anciens-catholiques de « paraître devant notre tribunal » et d'entendre prononcer leur « arrêt ». Ce n'est certes point là ce que nous voulons; il s'agit de tout autre chose, il s'agit simplement d'étudier *en commun, dans un esprit de bienveillance mutuelle*, la corrélation, la concordance entre la doctrine ancienne-catholique et celle de l'Eglise ancienne indivise, qui est aussi la nôtre. Voilà tout. Nous sommes convaincus que notre doctrine dogmatique est absolument vraie, mais, comme l'a si bien dit le Père Yanischef au congrès de Lucerne, si dans le courant de ces recherches, de ces études, on nous prouvait que notre Eglise, sur un point quelconque, est en contradiction avec l'enseignement de l'ancienne Eglise indivise, nous nous déclarerions prêts à éloigner cette contradiction.

A. KIRÉEFF.
